

2025/200

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-051

Date de la convocation : 11/06/2025

Conseillers en exercice : 123

Conseillers présents : 63

Conseillers représentés : 16

Le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 009 HERBAY Christelle , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 012 RATAUX Frédéric (Loïc 013 LALONDE) , 013 LALONDE Loïc , 014 MATAGNE Laëtitia , 015 THIERION Vincent , 019 DEGUY Bernard (Roland 022 DESTENAY) , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean (Gérald 080 LORFEUVRE) , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030 DEFORGES Pierre , 031 LALLEMENT Séverine , 032 MANESSE Jean Eric (Florent 036 PIERSON) , 033 VAIRY Lionel , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie (Anne 038 SEMBENI) , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny (Eric 044 POU CET) , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 055 VERNEL Martine , 057 DEMISSY Pierre (Christophe 060 MANCEAUX) , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy (Bertrand 068 HAULIN) , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 067 ROUSSY Elise (Emmanuel 063 AUROUX) , 068 HAULIN Bertrand , 069 ARNOULT Jean Pol , 070 GROSSELIN Jacques , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 083 FRANCA RT René , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry (Thierry 086 MACHINET) , 086 MACHINET Thierry , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël (Jacques 070 GROSSELIN) , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François (Vincent 084 FLEURY) , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude (Hubert 121 RENOLLET) , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann (Dominique 105 CARPENTIER) , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège (Christophe 118 LEBON) , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise (Francis 104 BOLY) , 121 RENOLLET Hubert , 123 FRAIPONT Anne

Ont donné procuration : 012 RATAUX Frédéric (à 013 LALONDE Loïc) , 019 DEGUY Bernard (à 022 DESTENAY Roland) , 024 DE POUILLY Jean (à 080 LORFEUVRE Gérald) , 032 MANESSE Jean Eric (à 036 PIERSON Florent) , 037 LEFORT Sylvie (à 038 SEMBENI Anne) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric) , 057 DEMISSY Pierre (à 060 MANCEAUX Christophe) , 059 LECLERCQ Guy (à 068 HAULIN Bertrand) , 067 ROUSSY Elise (à 063 AUROUX Emmanuel) , 085 DEGLAIRE Thierry (à 086 MACHINET Thierry) , 097 AUDEGOND Michaël (à 070 GROSSELIN Jacques) , 099 LE GALL Jean François (à 084 FLEURY Vincent) , 103 BERGERY Marie Claude (à 121 RENOLLET Hubert) , 111 DUGARD Yann (à 105 CARPENTIER Dominique) , 117 LAMPSON Nadège (à 118 LEBON Christophe) , 120 PAYEN Françoise (à 104 BOLY Francis).

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : APPROBATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE A L'ACHAT DE LA CARTE FLUO GRAND EST

Considérant que la carte Fluo Grand Est est une carte de réduction qui permet de voyager sur le réseau TER Fluo (trains et cars interurbains) partout dans la région Grand Est, mais aussi vers Paris Est et les Hauts-de-France, durant un an à compter de la date d'achat, en bénéficiant de 50 %, tous les jours de l'année ;

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 03/07/2025
Et de sa publication ou notification le 03/07/2025

Considérant la volonté de faciliter les déplacements des habitants de l'Argonne Ardennaise mais aussi d'accompagner le changement de comportement ;

Sur proposition de la commission Services à la personne en date du 28/05/2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE par 76 voix POUR, 2 voix CONTRE (009 HERBAY Christelle, 014 MATAGNE Laëtitia) et 1 personne ne prend pas part au vote (068 HAULIN Bertrand) :

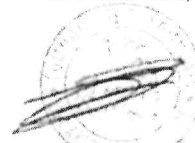
- **D'APPROUVER** le dispositif de soutien à l'achat de la carte Fluo tel qu'annexé.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET



Le Président,



Benoît SINGLIT

DISPOSITIF D'AIDE A L'ACHAT DE LA CARTE FLUO GRAND EST

Préambule :

La Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise souhaite accompagner ses habitants dans leurs déplacements en trains et bus, en versant 50 % du prix d'achat (uniquement sur le prix grand public de 20€) de la **carte fluo Grand Est**

Outre les trains, cela concerne également les lignes d'autobus qu'elles soient des lignes scolaires (collèges et lycées), des lignes régulières ou le transport à la demande.

Elle permet de bénéficier de 50% de réduction tous les jours sur le réseau TER Fluo (trains et cars) et les cars Fluo (sauf Bas Rhin) ; les week-ends et jours fériés, cette réduction s'applique également à la personne de son choix.

Bénéficiaires :

Tout habitant de l'Argonne Ardennaise bénéficie du remboursement de 50 % du prix d'achat de sa carte fluo Grand Est, acquise au prix tout public (20€) entre le 1^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026.

Modalités de demande de versement de l'aide :

Les pièces suivantes sont à transmettre à la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise 44/46 rue du chemin salé 08400 VOUZIERES

Ou par mail : secretariat@argonne-ardennaise.fr

- Formulaire de demande de versement de l'aide de 10 €
- Justificatif de domicile
- Copie de la carte fluo
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Le versement de 10 € intervient dans le mois suivant la demande.

Soutien à l'achat de la CARTE FLUO GRAND EST
Formulaire de demande de paiement

Je soussigné-e :

Nom Prénom :

Adresse complète :

.....

- *Certifie avoir acheté une carte Fluo Grand Est au prix de 20 € le :*
- *Demande le remboursement de la somme de 10 € à la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise*

Fait àle,

Signature :

Pièces à joindre :

- ☐ Le présent formulaire complété, daté et signé
- ☐ Un justificatif de domicile
- ☐ La copie de la carte Fluo qui mentionne le prix et la date d'achat
- ☐ Un Relevé d'identité bancaire ou postal